

Édito

Les transformations profondes des modalités d'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, ont sensiblement modifié le rapport au temps – le temps de travail, le temps d'études, le temps de la vie universitaire – des personnels des universités et des étudiants depuis les années 2000.

De ce fait, il devenait indispensable de mesurer l'organisation des temps des étudiants de l'Université de Poitiers et notamment l'articulation entre le temps consacré à leurs formations et celui affecté à d'autres activités, universitaires ou non, tant elle doit conditionner leur réussite tout au long de leur cursus universitaire. C'est l'objet de cette étude que d'en révéler les contours précis et de mesurer les caractéristiques de l'organisation de la vie quotidienne des étudiants de l'Université de Poitiers : quels sont les volumes horaires consacrés aux études proprement dites, au sport, à la culture, aux déplacements, à l'alimentation ? Et quelles sont les perceptions ressenties et exprimées sur chacun de ces domaines, par les 4000 étudiants ayant répondu à la grande enquête sur les conditions de vie étudiante, menée en 2018 par les acteurs de l'observatoire de la réussite et de la vie étudiante de l'Université de Poitiers, les vice-présidents concernés, la Maison des Etudiants, avec le soutien du Programme Idéfi Paré et de l'Université Confédérale Léonard de Vinci (Comue), et le financement de la région Nouvelle Aquitaine. Je les remercie vivement de leur implication ainsi que la direction du CROUS, qui, à leurs côtés, s'est fortement investie dans différentes phases de la réalisation de cette enquête.

Les résultats de cette enquête sont importants à prendre en compte pour améliorer les conditions de vie universitaire des étudiants. Je m'appuie sur trois exemples qui montrent que la réussite étudiante est conditionnée par un ensemble de paramètres dépendant de l'implication d'un nombre grandissant de partenaires de l'Université de Poitiers :

- Un tiers des étudiants ont une activité salariée, souvent nécessaire dès la première année de licence et dont le volume horaire augmente d'ailleurs avec le niveau d'études, ce qui rend la situation des étudiants salariés plus complexe à gérer. La recherche d'une adéquation entre l'activité salariée et le contenu de la discipline choisie à l'Université peut donc constituer une revendication légitime des étudiants, parce qu'elle permettrait d'acquérir une expérience professionnelle mieux valorisée. Cette enquête révèle, en effet, que les débouchés professionnels constituent le critère numéro un dans le choix d'une formation pour les néo-étudiants ;

- Si neuf étudiants interrogés sur dix se disent satisfaits de leurs conditions de travail, l'attention sur ce point ne doit toutefois pas se relâcher ; par ailleurs, plus de sept étudiants sur dix habitent dans un rayon de moins de six kilomètres de leurs lieux d'études, ce qui invite à poursuivre nos efforts en faveur du développement des modes actifs (un tiers des répondants se rendent sur leurs lieux d'études à pied mais 5% seulement en vélo) ;
- Si l'accompagnement en matière de handicap par les services de l'Université est jugé satisfaisant, près d'un tiers des étudiants enquêtés disent renoncer à consulter régulièrement un médecin pour des raisons financières mais aussi d'incompatibilité d'emploi du temps.

On le voit, l'ajustement entre les aspirations des uns et les contraintes des autres nécessite un ou plusieurs espaces et temps de médiation pour mieux valoriser les apports des différentes parties prenantes dans la recherche de la réussite étudiante pour le plus grand nombre. C'est l'ambition du « bureau des temps » que je souhaite créer au sein de la Maison des Etudiants du campus Est de Poitiers, en s'appuyant sur les enseignements extrêmement précieux de cette enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'Université de Poitiers que je vous invite à découvrir.

De façon complémentaire et précieuse, aux résultats chiffrés et documentés de cette enquête sera associé un travail de présentation et de restitution de ces constats sous une forme sensible, une production artistique réalisée par Maris Bouts, artiste plasticienne invitée dans le cadre des résidences d'artistes menées à l'Université de Poitiers. Cette restitution prendra la forme de cartes sensibles qui seront visibles dans le courant de l'année 2020. Elles viendront compléter notre perception et notre compréhension de ces multiples temporalités étudiantes, en accompagnant symboliquement notre regard. Des temps étudiants à découvrir, à continuellement interroger, à réinventer pour une réussite optimale de tous nos jeunes en formation.

Yves JEAN

Président de l'université de Poitiers

Sommaire

ENQUÊTE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS /6

MÉTHODOLOGIE /7

PROFIL DES ÉTUDIANTS ENQUÊTÉS /7

1. ÉTUDES

LES CRITÈRES DE CHOIX DE LA FORMATION /10

L'ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS /11

LIEUX FRÉQUENTÉS POUR LE TRAVAIL
PERSONNEL EN LIEN AVEC LA FORMATION /15

L'ASSIDUITÉ EN COURS /17

FORMATION ET HANDICAP /19

2. ACTIVITÉS ET LOISIRS

LES PRATIQUES À L'ÉCHELLE DU MOIS /22

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES /23

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET
ARTISTIQUES /26

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF /28

3. CONDITIONS FINANCIÈRES DES ÉTUDIANTS

LE BUDGET DES ÉTUDIANTS /30

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES /31

L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES ÉTUDIANTS
ET SES CARACTÉRISTIQUES /33

PERCEPTIONS DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE /36

LE TEMPS CONSACRÉ À L'ACTIVITÉ
RÉMUNÉRÉE /38

4. LOGEMENT

TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ /40

DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT /41

CRITÈRES DE CHOIX DU LOGEMENT /42

5. SANTÉ, BIEN-ÊTRE, ALIMENTATION

PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ /44

L'ACCÈS AUX SOINS /45

CONSOMMATION DE PRODUITS
PSYCHOACTIFS /46

ALIMENTATION /47

6. TRANSPORT

LE TRAJET DOMICILE-LIEU D'ÉTUDES /52

LE MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL POUR
SE RENDRE SUR LE LIEU D'ÉTUDES /52

NIVEAUX DE SATISFACTION SUR LE MODE
DE TRANSPORT /53

L'ENQUÊTE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS /6

MÉTHODOLOGIE /7

PROFIL DES ÉTUDIANTS ENQUÊTÉS /7

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Ce document présente les résultats détaillés de l'enquête « Temps et conditions de vie des étudiants », réalisée en 2018 par l'Université de Poitiers et son observatoire de la réussite et de la vie étudiante, avec l'appui du projet IDEFI PaRé et du bureau des temps.

Il s'agit de la première enquête s'intéressant spécifiquement, et de façon aussi étendue, aux conditions de vie des étudiants de l'Université de Poitiers. En effet, le questionnaire proposé aux étudiants cherche à aborder tous les aspects de la vie étudiante, prenant en compte les activités et les thématiques qui constituent au sens large le quotidien : formation, activité rémunérée, logement, budget, santé, transport, activités sportives, culturelles ou de loisirs. L'originalité de cette étude réside dans le choix qui a été fait d'ajouter à chaque chapitre une approche temporelle, en questionnant le volume horaire consacré à diverses activités, la fréquence, le rythme ou encore la perception de l'étudiant sur ce temps.

Le cadre de réflexion conduisant à la création du questionnaire puis à l'analyse des réponses, s'est construit à deux niveaux : en interne au sein de l'Université, avec l'angle d'analyse de certains vices-présidents délégués, de l'observatoire, ayant une connaissance fine de la population universitaire de Poitiers, et en coopération avec des partenaires extérieurs. Faisant suite à un projet commun aux COMUE Léonard de Vinci et Aquitaine, le questionnaire est ainsi le résultat de diverses collaborations.

D'une part, les observatoires des établissements d'enseignement supérieur des deux COMUE ont construit un socle de questions communes, en vue notamment de réunir les données pour produire un rapport à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine. D'autre part, s'est constitué en interne à l'Université de Poitiers, un groupe de travail réunissant plusieurs services, des vices présidents délégués et la direction du CROUS, afin de créer des questions spécifiques à l'établissement, notamment en lien avec le temps et les rythmes de vie des étudiants.

Si cette enquête permet d'abord un diagnostic au plan local, la collaboration engagée avec les établissements d'enseignements supérieurs de la COMUE Léonard de Vinci et de la COMUE Aquitaine va conduire à une analyse des conditions de vie à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle est l'opportunité d'améliorer la connaissance des conditions de vie des étudiants, d'évaluer les services proposés par l'Université ou ses partenaires et de construire des actions adaptées aux besoins. Elle contribue plus largement au développement d'une politique de la vie étudiante, et renforce la réussite universitaire.

MÉTHODOLOGIE

Le questionnaire a été envoyé via l'adresse mail institutionnelle universitaire à l'ensemble des étudiants inscrits à l'Université pour l'année 2017-2018, à l'exception des étudiants auditeurs libres, en formation délocalisée à l'étranger, en formation à distance, hébergés sous convention, inscrits en IFSI, en capacité, DU et DIU de médecine, DES, DESC de médecine et de pharmacie, en VAE, en CPGE et en HDR.

Au total, 24069 étudiants ont été interrogés entre le 7 février et le 22 avril 2018, 4050 étudiants ont répondu, soit un taux de réponse de 16.8%.

PROFIL DES ÉTUDIANTS ENQUÊTÉS

TYPE DE FORMATION	EFFECTIFS
DU ET AUTRES DIPLÔMES	991
DIPLÔME D'ÉTAT PHARMACIE, MÉDECINE, SAGE FEMME	3042
<i>ÉTUDES DE SANTÉ 1ÈRE ANNÉE</i>	1262
<i>DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE</i>	1237
<i>DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE</i>	448
<i>DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE FEMME</i>	95
ÉCHANGES INTERNATIONAUX - ERASMUS	215
LICENCE PROFESSIONNELLE	720
INGÉNIEUR 1,2,3^{ÈME} ANNÉE	416
<i>INGÉNIEUR 01</i>	150
<i>INGÉNIEUR 02</i>	133
<i>INGÉNIEUR 03</i>	133
DUT	2122
<i>DUT 01</i>	1152
<i>DUT 02</i>	970
LICENCE	10755
<i>LICENCE 01</i>	5072
<i>LICENCE 02</i>	3015
<i>LICENCE 03</i>	2668
MASTER	5027
<i>MASTER 01</i>	2485
<i>MASTER 02</i>	2542
DOCTORAT	781
TOTAL :	24069

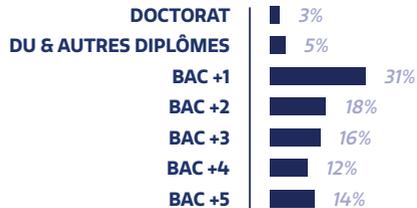
Pour garantir la représentativité des résultats, des redressements statistiques ont été effectués sur les données brutes issues de l'enquête en référence aux données de la population inscrite dans l'établissement en 2017-18, sur les variables du genre et des lieux de formation.

L'ENQUÊTE

À l'Université de Poitiers, les étudiantes sont plus nombreuses, ainsi la population enquêtée est composée en majorité de femmes (56%).

Les effectifs d'étudiants fluctuent fortement entre le bac+1 (31%) et le bac+2 (18%). Ce mouvement illustre une situation complexe en première année, des problématiques d'orientation ou d'entrée dans les études supérieures. Entre les niveaux bac +2 et bac+5, la population tend à se stabiliser pour diminuer en doctorat.

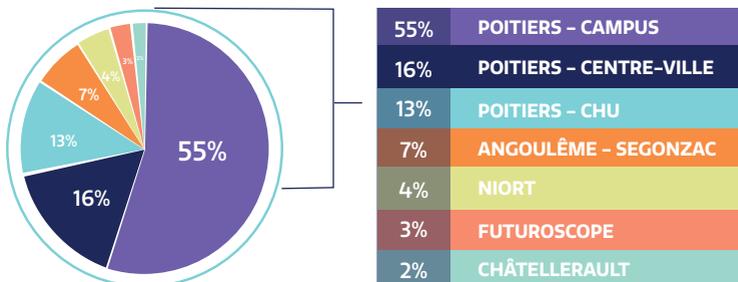
Selon le niveau d'études



L'Université de Poitiers dispense des formations déployées sur 4 départements, offrant aux étudiants des conditions de vie et d'études spécifiques aux sites de formation.

Le département de la Vienne regroupe à lui seul 84% de la population inscrite, avec notamment 55% uniquement sur le campus de Poitiers.

Selon le site de formation



1. ÉTUDES

LES CRITÈRES DE CHOIX DE LA FORMATION /10

L'ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS /11

LIEUX FRÉQUENTÉS POUR LE TRAVAIL

PERSONNEL EN LIEN AVEC LA FORMATION 15

L'ASSIDUITÉ EN COURS p17

FORMATION ET HANDICAP /19

ÉTUDES

LES CRITÈRES DE CHOIX DE LA FORMATION

Pour près de 9 étudiants sur 10, le choix d'une formation repose sur les perspectives professionnelles offertes.

Parmi les critères proposés aux étudiants, les perspectives de débouchés professionnels sont désignées comme le critère le plus important dans le choix de la formation suivie. Ce critère est déclaré important par 86% des étudiants dont une majorité le considérant même comme très important (52%).

Le second critère choisi est le coût de la formation, considéré comme important par 67% des étudiants ; l'évaluation de ce critère est cependant plus dispersée, 28% le considérant comme très important.

Les conseils des professionnels de l'orientation et l'ouverture à l'international de la formation sont des critères de moindre importance.

Évaluation des critères de choix de la formation

■ Plutôt important ■ Très important



Les étudiants de licence 1 et de master 1, deux étapes clés du parcours universitaire, partagent les mêmes priorités quant au choix de leur formation : les débouchés professionnels, les coûts de la formation et de la vie quotidienne. Néanmoins, les notions de coût sont perçues comme importantes pour davantage d'étudiants de MI. La proximité géographique avec les parents et les conseils des proches ont de l'importance pour une majorité de L1.

Question :

« Lors du choix de votre formation actuelle, quelle importance avez-vous accordé à ces différents critères... »

Champ :

Ensemble des répondants

Lecture :

52% des étudiants considèrent les perspectives de débouchés professionnels comme très importante dans le choix de leur formation.

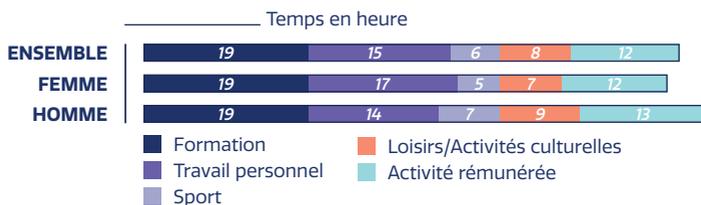
ÉTUDES

L'ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS

En moyenne, les étudiants dédient 34 heures par semaine à leur formation, soit 19 heures pour le temps de formation et 15 heures pour le travail personnel.

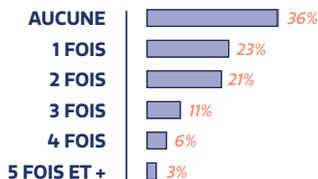
Les activités de loisirs ou culturelles représentent 8 heures hebdomadaires et les activités sportives 6 heures. Si une activité rémunérée est exercée, 12 heures en moyenne lui sont consacrées. Le genre fait varier la répartition temporelle de la semaine. Les femmes dédient 3 heures de plus que les hommes au travail personnel, 2 heures de moins aux activités sportives et de loisirs ou culturelles. Les hommes déclarent un temps consacré à l'activité rémunérée supérieure de une heure par rapport aux femmes.

Segmentation horaire d'une semaine type selon le genre (hors doctorants)



Au moment de l'enquête, 20% des étudiants ont eu au moins 3 journées de plus de 7h de formation dans leur emploi du temps la semaine passée.

Nombre de journée de cours de plus de 7h la semaine dernière



Les journées avec un temps de formation de plus de 7h sont plutôt rares : près de 60% des étudiants n'ont pas eu de journée de plus de 7h, ou seulement une, dans leur emploi du temps la semaine passée. Néanmoins, 20% en ont eu au moins 3.

Question :

« La semaine dernière, combien de fois avez-vous eu plus de 7h de cours dans une journée ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

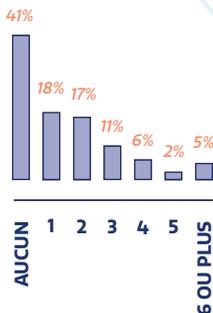
36% des étudiants n'ont eu aucune journée de plus de 7 heures la semaine dernière.

ÉTUDES

25% des étudiants ont eu au moins 3 temps libres ou « trous » entre deux cours dans leur emploi du temps universitaire au moment de l'enquête.

Le nombre de temps libre* la dernière semaine de cours

* « Trous » de plus de 45 minutes sans compter la pause déjeuner



Les problématiques de gestion des espaces et du personnel enseignant peuvent conduire à un morcellement de l'emploi du temps des étudiants. Si plus de 40% des étudiants ne sont pas concernés, **25% ont eu dans leur emploi du temps au moins trois temps libres ou « trous » entre deux cours la semaine passée.**

Question :

« Durant votre dernière semaine de cours, avez-vous eu des « trous » de plus de 45 minutes dans votre emploi du temps universitaire ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

41% des étudiants n'ont eu aucun temps libre la dernière semaine de cours de 7 heures la semaine dernière.

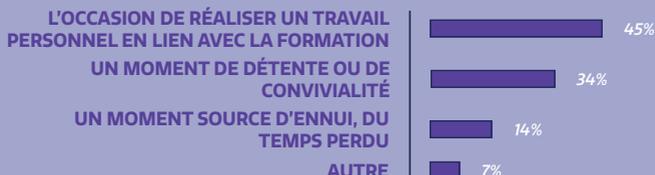
Comment les étudiants occupent ils les temps de « trous » entre deux cours ?

Les étudiants ayant eu un ou plusieurs « trous » entre deux cours dans leur emploi du temps hebdomadaire sont 45% à s'en saisir pour réaliser un travail personnel en lien avec leur formation et 35% à en faire un moment de détente, de convivialité.

Selon le niveau d'études, la nature de l'occupation se modifie. Si les étudiants en bac +1 (DUT 1 et L1) utilisent davantage ce temps libre comme un moment de détente, ceux en bac +4 et +5 sont plus nombreux à s'en saisir pour réaliser un travail personnel.

...

L'occupation du temps libre entre les cours



Question :

« À propos de ce temps libéré, il est principalement pour vous : »

Champ :

Étudiants ayant au moins un temps libre (n= 2262)

Lecture :

45% des étudiants utilisent le temps libre pour réaliser un travail en lien avec la formation.



15 heures par semaine en moyenne sont consacrées au travail personnel en lien avec la formation.

Lors d'une semaine de cours type, les étudiants déclarent consacrer en moyenne 15 heures à leur travail personnel en lien avec la formation suivie (hors doctorants).

Ce temps de travail varie selon différents critères :

- **le genre** : les femmes y consacrent 17 heures en moyenne, contre 15 heures pour les hommes
- **le niveau d'études** : à mesure de l'avancée dans les études le temps de travail s'accroît, passant de 13 heures en licence 1 à 17 heures en master 1. Au sein de la population en bac +1, les étudiants de Paces consacrent 35 heures à leur travail personnel, soit près de trois fois plus que les étudiants de licence 1.
- **le domaine de formation** : les étudiants en licence de droit (de la première à la 3e année) y consacrent davantage de temps en comparaison des autres licences, 6 heures de plus en moyenne que les étudiants en sciences de la vie et de la terre et en psychologie.

ÉTUDES



Question :

« Lors de d'une semaine de cours type, combien d'heures estimez-vous consacrer au travail personnel lié aux études ? »

Champ :

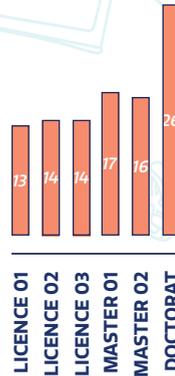
Ensemble des étudiants

Lecture :

Les étudiants de licence consacrent 13h par semaine en moyenne à leur travail personnel.

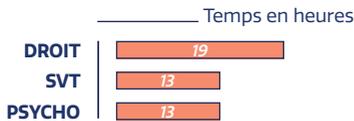
Temps studieux selon le parcours (L.M.D)

Temps en heure

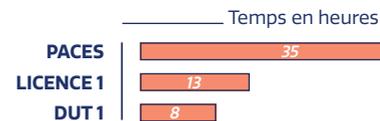


Temps studieux selon le domaine de formation en licence

(de la 1ère à la 3ème année)



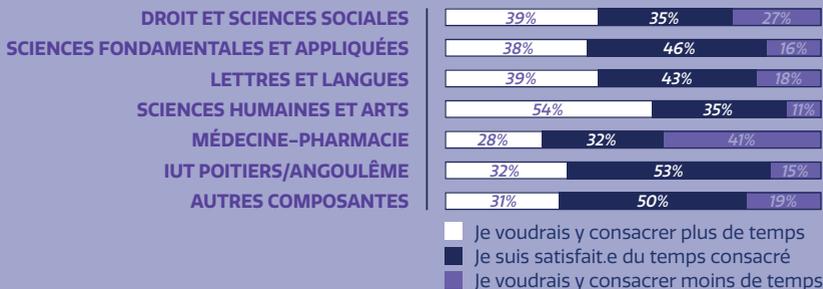
Temps studieux en Bac +1



Satisfaction du temps consacré au travail personnel dédié à la formation

En moyenne, les étudiants sont 38% à vouloir consacrer plus de temps à leur travail personnel. Des différences sont observables selon la composante : les étudiants sont 28% au minimum à vouloir consacrer davantage de temps à leur travail personnel, voire même plus de 50% en sciences humaines et arts.

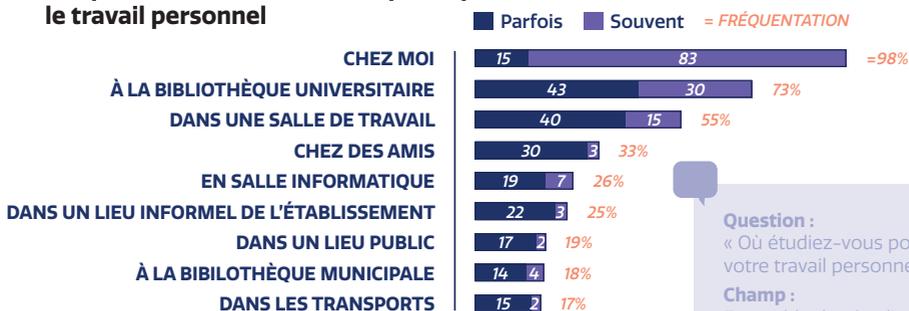
Satisfaction du temps consacré au travail personnel selon la composante



LIEUX FRÉQUENTÉS POUR LE TRAVAIL PERSONNEL EN LIEN AVEC LA FORMATION

Le travail personnel s'effectue souvent au domicile personnel pour plus de 8 étudiants sur 10.

Fréquence d'utilisation des espaces pour le travail personnel



Question :

« Où étudiez-vous pour votre travail personnel ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

83% des étudiants fréquentent souvent leur domicile pour effectuer un travail personnel.

ÉTUDES

Le domicile, la bibliothèque universitaire (BU) et les salles de travail sont les trois espaces les plus fréquentés pour réaliser le travail personnel en lien avec les études.

La régularité de la fréquentation de ces espaces diffère néanmoins puisque le domicile est souvent fréquenté par plus de 80% des étudiants, contre seulement 30% pour la BU et 15% les salles de travail. Pour ces deux lieux, la fréquentation dépend également de leur mise à disposition par l'établissement en concordance avec les besoins des étudiants.

Il est à noter que 27% des étudiants déclarent ne jamais se rendre à la BU.

La fréquentation de la bibliothèque universitaire varie selon la formation suivie.

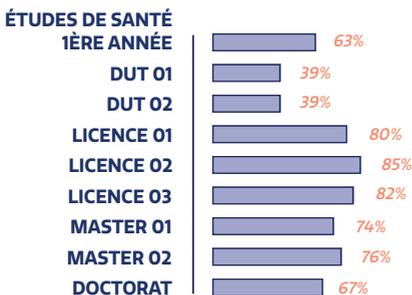


Fréquentation de la bibliothèque selon le site de formation



C'est en licence que les étudiants fréquentent le plus la BU et en DUT qu'ils la fréquentent le moins. Si la fréquentation est stable entre le DUT 1 et 2, elle diminue sensiblement entre la L1 et le doctorat.

Fréquentation de la bibliothèque selon la formation suivie



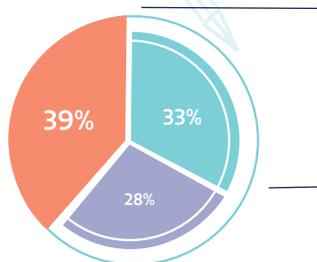
La fréquentation de la BU varie selon le site de formation, du fait de la diversité des formations qui y sont suivies et de leur niveau. Ainsi, les étudiants de Poitiers Campus/CHU sont 75% à fréquenter la BU, c'est 15 points de plus que les étudiants du site d'Angoulême

ÉTUDES

L'ASSIDUITÉ EN COURS

**Une formation suivie avec plus ou moins d'assiduité :
28% déclarent être régulièrement absents.**

**Fréquence de l'absentéisme depuis le début
de l'année universitaire**



39%	JAMAIS
33%	EXCEPTIONNELLEMENT
28%	RÉGULIÈREMENT

Plus de la moitié des étudiants ont déjà été absents au moins une fois depuis le début de l'année universitaire. L'absentéisme régulier concerne 28% des étudiants.

Question :

« Depuis la rentrée universitaire, y a-t-il des enseignements (cours, TD, TP) auxquels vous n'assistez pas ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

39% des étudiants n'ont jamais été absents depuis la rentrée universitaire.

Comment la non assiduité est elle justifiée par les étudiants ?

L'absentéisme régulier n'est pas toujours synonyme de décrochage : s'il est d'abord justifié par le manque de motivation ou d'intérêt porté à la formation (43%), il l'est aussi du fait de la mise en place d'une stratégie entre camarades pour récupérer le cours (26%).

Les principales causes d'absence varient selon la fréquence de l'absentéisme, soit exceptionnel ou régulier. Ainsi, les étudiants absents de façon exceptionnelle le sont en premier lieu pour des raisons de santé.

...

Les étudiants absents régulièrement le sont d'abord par manque d'intérêt ou de motivation, puis du fait de la mise en place au préalable d'une organisation pour récupérer ou échanger le cours avec d'autres étudiants. Au delà de l'absentéisme de « décrochage », cette forme d'absentéisme est stratégique et illustre la volonté des étudiants d'organiser différemment leur emploi du temps ou de libérer du temps.

Les causes d'absentéisme



Une homogénéité du taux d'absentéisme est observable sur les trois premières années d'études, suivie d'une diminution progressive dès le master 1.

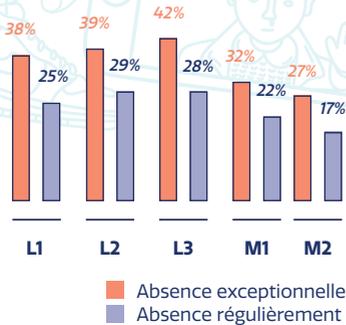
Une différence de 11 à 15 points est à noter entre les taux d'absentéisme des étudiants de L3 et M2.

A l'échelle du Bac+1, c'est en Paces que l'absentéisme est le plus élevé : 63% des étudiants déclarent être absents de façon régulière, ce qui laisse supposer une organisation temporelle particulière de ces étudiants. En L1, 25% des étudiants sont absents régulièrement. L'absentéisme en DUT 1 est marginal.

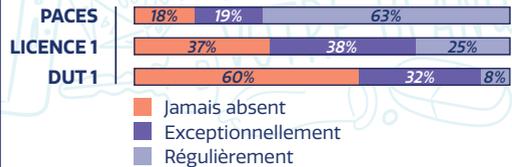
Comme cause d'absentéisme, si une majorité des absents réguliers en L1 déclarent avant tout manquer de motivation, ceux de Paces déclarent en majorité s'organiser au préalable entre camarades pour échanger le cours ou bien disposer du cours (en ligne ou de l'an passé).

ÉTUDES

L'absentéisme selon le niveau d'études



L'absentéisme en première année d'études (Bac+1)



FORMATION ET HANDICAP

Les troubles moteurs, viscéraux, spécifiques du langage et des apprentissages concernent près de 70% des étudiants porteurs d'un handicap.

Les étudiants en situation de handicap représentent 3% de la population enquêtée, soit 106 étudiants¹. Parmi eux, 30% n'a pas déclaré son handicap au service compétent de l'établissement.



Nature du handicap



Question :

« Pouvez-vous préciser la nature de votre handicap ? »

Champ :

étudiants en situation de handicap (n=106)

Lecture :

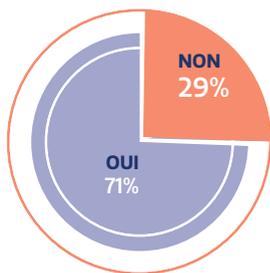
25% des étudiants sont concernés par les troubles moteurs, soit 26 étudiants.

¹ Les résultats spécifiques sur la population en situation de handicap doivent être considérés avec précaution : il n'y a pas de données fiables sur cette population au sein de l'Université de Poitiers, l'effectif est ici réduit, il est donc impossible d'évaluer la représentativité de cette échantillon au regard de la population réelle. Les résultats sont donc exprimés en pourcentage et en effectif.

ÉTUDES

Tous les étudiants ayant sollicité l'établissement ont reçu une aide, 32% n'ont pas formulé de demande.

La gêne engendrée par le handicap dans le cursus d'études supérieures



Question :

« Votre handicap est-il de nature à vous gêner dans votre cursus d'études supérieures ? »

Champ :

étudiants en situation de handicap (n=106)

Lecture :

71% des étudiants déclarent être gênés par leur handicap dans le cadre de leurs cursus d'études supérieures, soit 73 étudiants.

Parmi les étudiants n'ayant pas sollicité l'aide de l'établissement, une petite part (10%) estiment néanmoins qu'ils auraient eu besoin d'aide. Par ailleurs, 22% estiment ne pas avoir besoin d'aide. Bien que le handicap créé, pour une majorité d'étudiants porteurs d'un handicap (71%), une gêne au regard de leur cursus universitaire, près de 30% déclarent ne pas être concernés. **Les principales aides reçues sont la mise en place d'un tiers temps et/ou d'un contrat d'aménagement d'études.**

2.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

LES PRATIQUES À L'ÉCHELLE DU MOIS /22

**LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES /23**

**LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET
ARTISTIQUES /26**

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF /28

ACTIVITÉS ET LOISIRS

LES PRATIQUES À L'ÉCHELLE DU MOIS

Pratique mensuelle des activités de loisirs, sportives, culturelles et artistiques



Question :

« Depuis le début de l'année universitaire, à quelle fréquence avez-vous... »

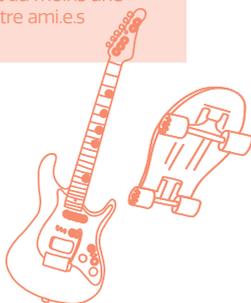
Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

72% des étudiants participent au moins une fois par mois à une soirée entre ami.e.s

A l'échelle d'un mois, l'activité en dehors des études la plus pratiquée par les étudiants est la soirée entre ami.e.s, 72% déclarent y participer au moins une fois par mois. Vient ensuite la pratique d'un sport avec plus d'un étudiant sur deux pratiquant une activité sportive au cours du mois.

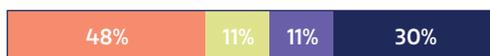


ACTIVITÉS ET LOISIRS

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Près de 60% des étudiants pratiquent une APS au moins une fois par mois, dont 48% au moins une fois par semaine.

Fréquence de pratique des activités physiques et sportives



- Au moins une fois par semaine
- 1 à 3 fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais

Question :

«Pratiquez-vous une / des activités physique.s et sportive.s au sein ou en dehors de votre établissement ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

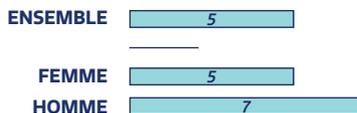
48% des étudiants pratiquent une activité physique et sportive au moins une fois par semaine

Les étudiants qui déclarent pratiquer une activité physique et sportive y consacrent 5 heures en moyenne par semaine, et quel que soit leur niveau d'études. (Hors étudiants inscrits à la faculté des sciences du sport qui effectuent moyenne 13 heures de sport par semaine)

En revanche, une différence est à noter selon le genre, les hommes y consacrent 2 heures de plus que les femmes en moyenne.

Temps de l'activité physique et sportive sur une semaine selon le genre

(Hors étudiants de FSS)



ACTIVITÉS ET LOISIRS

Question :

« Lors de d'une semaine de cours type, combien d'heures estimez-vous consacrer à votre/vos activités physiques et sportives ? »

Champ :

Ensemble des étudiants

Lecture :

Les étudiants y consacrent 5h par semaine en moyenne

Parmi les étudiants exerçant une activité au moins une fois par mois, 42% l'exercent au sein de l'Université de Poitiers.

Parmi eux, une majorité l'exerce dans le cadre d'une pratique libre (68%), un quart dans le cadre d'une pratique qualifiante et 7% sont concernés par les deux pratiques, en même temps.

Une pratique au sein de l'Université de Poitiers favorise sa régularité. Les étudiants qui pratiquent une activité au sein de l'établissement sont 80% à exercer une activité au moins une fois par semaine, contre 60% pour ceux l'exerçant hors UP. À l'échelle du mois une différence est également observable en faveur d'une pratique à l'Université de Poitiers.

Le niveau de satisfaction global des étudiants sur l'offre de sport est compris entre 68% et 87% et varie selon la pratique et son lieu d'exercice.

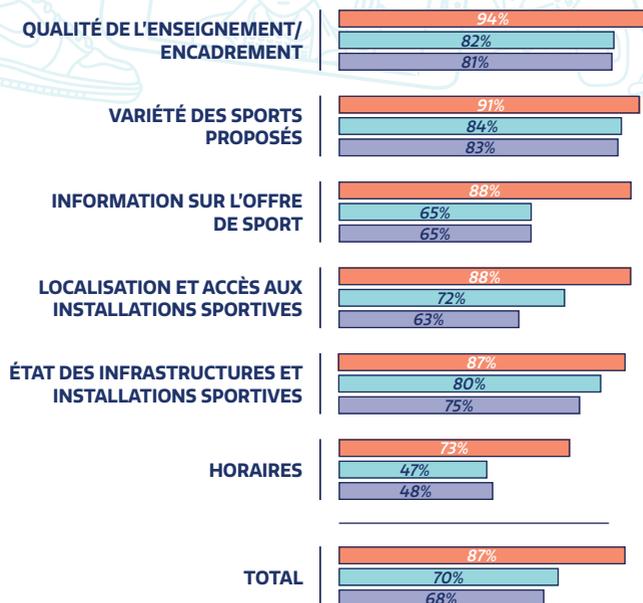
Les étudiants pratiquant une activité à l'Université de Poitiers sont plus satisfaits (87%) que ceux pratiquant en dehors ou ne pratiquant pas du tout.

Quelle que soit la population observée, la qualité de l'enseignement et la variété des sports proposés sont les critères qui recueillent le plus de satisfaction, et celui des horaires le plus d'insatisfaction. Néanmoins les niveaux de satisfaction diffèrent : 50% des pratiquants hors UP et des non pratiquants sont satisfaits des horaires, contre 73% des pratiquants à l'Université de Poitiers.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Satisfaction sur l'offre de sport proposée par l'UP selon la pratique d'APS

■ Pratique à l'UP ■ Pratique hors UP ■ Aucune pratique APS



Question :

« Quelles appréciations portez-vous sur l'offre de sport proposée dans le cadre de votre école ou université ? »

Champ :

étudiants ayant donné leur opinion sur l'offre de sport proposée à l'Université de Poitiers (n = de 1534 à 2415)

Lecture :

94% des étudiants pratiquant une activité à l'Université de Poitiers sont satisfaits de la qualité des enseignements.

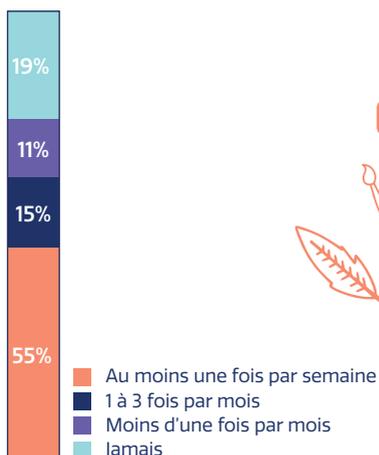


ACTIVITÉS ET LOISIRS

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Près de 30% des étudiants déclarent pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois.

Fréquence de pratique des activités artistiques et culturelles



Près de 30% des étudiants déclarent pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois.

Parmi eux, 17% exercent cette activité au sein de l'Université de Poitiers.

Question :

« Pratiquez-vous une (des) activité(s) culturelle(s) et / ou artistique(s) (musique, chant, théâtre, dessin, vidéo, photo, etc.) au sein ou en dehors de votre établissement ? »

Champ :

ensemble des étudiants

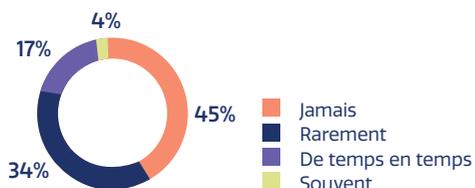
Lecture :

19% des étudiants pratiquent une activité culturelle ou artistique au moins une fois par semaine

La majorité des étudiants ont déjà participé aux événements culturels proposés par l'établissement.

Participation aux événements culturels proposés par l'établissement

(concerts, expositions, conférences, etc.)



Une part importante (45%) ne participe jamais aux événements, ces étudiants sont cependant 42% à n'avoir aucune connaissance de l'offre proposée.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Canaux d'information de l'offre culturelle proposée par l'établissement (Étudiants participant aux événements proposés par l'UP même rarement)



Question :

« Comment avez-vous connaissance de l'offre culturelle proposée au sein de votre établissement ? »

Champ :

étudiants ayant déjà participé à un événement (n=1864)

Lecture :

55% des étudiants participants aux événements sont informés de l'offre culturelle via l'affichage, les flyers, les brochures

Les principaux canaux d'information de étudiants sur l'offre culturelle sont les supports de communication visuelle (affiches, flyers, brochures) et les réseaux sociaux.



ACTIVITÉS ET LOISIRS

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Environ un tiers des étudiants est engagé dans une association.

Parmi eux, 80% sont de simples adhérents ou membres actifs bénévoles ; 20% sont membres du CA.

L'engagement des étudiants dans une activité associative



Question :

« Êtes-vous engagé.e dans une activité associative ? »

Champ :

ensemble des étudiants

Lecture :

36% des étudiants sont engagé.e dans une activité associative

Répartition des étudiants engagés selon le thème de l'association



Parmi les étudiants engagés (36%), l'association sportive est celle qui suscite le plus d'engagement, suivi de l'association de filière et BDE, et de celles relatives à une thématique humanitaire sociale ou environnementale.

3.

CONDITIONS FINANCIÈRES DES ÉTUDIANTS

LE BUDGET DES ÉTUDIANTS /30

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES /31

**L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES ÉTUDIANTS
ET SES CARACTÉRISTIQUES /33**

PERCEPTIONS DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE /36

**LE TEMPS CONSACRÉ À L'ACTIVITÉ
RÉMUNÉRÉE /38**

CONDITIONS FINANCIÈRES

LE BUDGET DES ÉTUDIANTS

En moyenne, les étudiants disposent de 640 euros de ressources mensuelles et dépensent 525 euros.

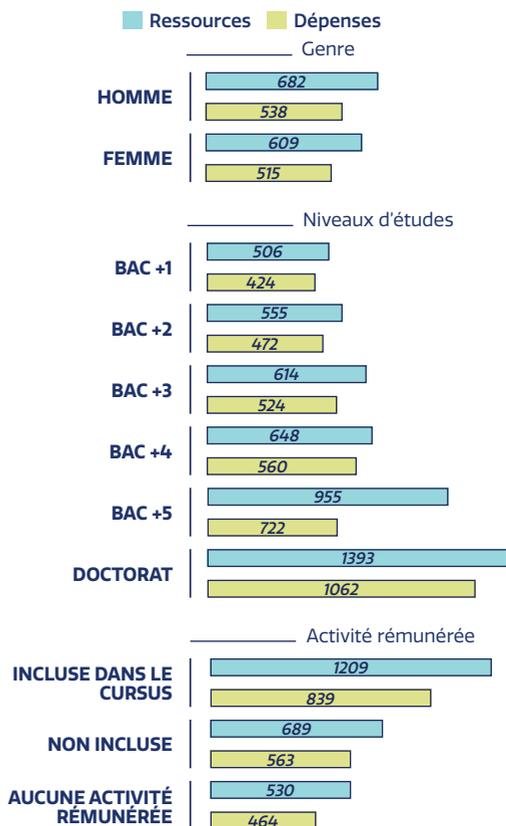
Le budget progresse à mesure de l'avancée dans les études ; les ressources d'un étudiant en bac +1 s'élèvent en moyenne à 506 euros contre 955 euros pour un étudiant en bac+5.

Ce constat peut être placé en parallèle de la progression de l'exercice d'une activité rémunérée par les étudiants dans le même temps, en effet celle-ci permet d'accroître le niveau de ressource global et en particulier lorsqu'elle est incluse dans le cursus et exercée dans le cadre de la formation. En effet, il faut différencier l'activité incluse dans le cursus, s'exerçant dans le cadre d'un parcours professionnalisant, d'une activité non incluse exercé par l'étudiant indépendamment du cadre de la formation, et donc de l'emploi du temps universitaire.

Un étudiant ayant une activité non incluse dans le cursus dispose de 689 euros de ressources mensuelles, c'est 159 euros de plus qu'un étudiant qui n'en exerce aucune mais 520 euros de moins qu'un étudiant ayant une activité incluse au cursus.

Une différence est à noter selon le genre de l'étudiant. Les ressources globales des femmes sont inférieures de 73 euros par rapport à celles des hommes.

Ressources et dépenses moyennes en euros, selon le profil



CONDITIONS FINANCIÈRES

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En cas de difficultés financières, près de 8 étudiants sur 10 peuvent être soutenus par leurs proches.

Aide financière des proches en cas de difficultés



Question :

« Si vous avez ou deviez faire face à des difficultés, avez-vous des proches (vos parents, autres membres de la famille, des amis...) qui peuvent vous aider ? »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

21% des étudiants déclarent ne pas pouvoir compter sur leur proche en cas de difficultés financières

Plus d'un quart des étudiants a connu des difficultés financières importantes au moins une fois depuis le début de l'année universitaire.

Être ou avoir été au cours de l'année universitaire face à des difficultés financières telles qu'il a été impossible de faire face à ses besoins



Question :

« Au cours de cette année universitaire, vous est-il arrivé d'avoir des difficultés financières telles qu'il vous a été impossible de faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ? »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

74% des étudiants n'ont pas rencontré de difficultés financières graves au cours de l'année universitaire.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les étudiants ayant eu des difficultés financières importantes sont peu nombreux à avoir recours à des dispositifs d'aide.

Les difficultés financières « importantes » sont caractérisées par l'impossibilité de faire face à ses besoins primaires. Les étudiants ayant déjà été confrontés à ces difficultés ont peu recours à des dispositifs d'aide :

- 3% ont bénéficié d'une aide alimentaire
- 11% ont bénéficié d'une aide sociale d'urgence
- 8% ont eu effectivement recours à une assistante sociale, alors que 25% estiment qu'ils en auraient eu besoin
- 43% d'entre eux ne peuvent compter sur une aide financière de leur proche, un chiffre deux fois plus élevé que la moyenne des étudiants (21%)



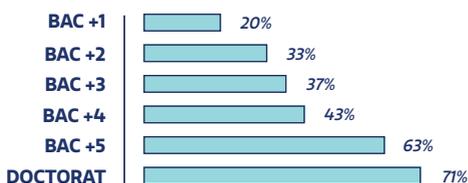
L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES ÉTUDIANTS ET SES CARACTÉRISTIQUES

Depuis la rentrée universitaire, 35% des étudiants exercent ou ont exercé une activité rémunérée ou gratifiée (stage de formation). Ce chiffre varie selon le niveau d'études.

La part d'étudiants exerçant une activité rémunérée évolue à mesure de la progression dans les études. Si une minorité en exerce une en Bac +1 (20%), c'est une majorité qui est concernée en bac +5 (65%) et en doctorat (71%).

Ces résultats illustrent la dynamique de professionnalisation à l'oeuvre à partir du bac +5, avec 20 points de différence entre bac+4 et bac+5.

L'activité rémunérée selon le niveau d'études



Question :

Depuis la rentrée, avez-vous eu au moins une activité rémunérée, y compris gratification de stage ?

Champ :

étudiants exerçant ou ayant exercé une activité rémunérée ou gratifiée depuis la rentrée universitaire (n=1163)

Lecture :

20% des étudiants de bac+1 exercent une activité rémunérée

Pour 62% des étudiants exerçant une activité rémunérée, l'activité est non liée au cursus universitaire et s'exerce en dehors du cadre de la formation.

L'activité rémunérée peut être exercée dans le cadre de la formation et d'un parcours professionnalisant intégré au cursus, ou bien de façon indépendante. Selon le lien existant entre l'activité rémunérée et les études universitaires, l'expérience de l'étudiant vis-à-vis de cette activité est différente.

Pour 62% des étudiants l'activité exercée n'est pas en lien avec le cursus universitaire, il s'agit donc d'une activité de type « job ». Pour 26% elle est dite « incluse au cursus universitaire » car elle est partie intégrante de la formation, un temps spécifique lui est réservé, comme par exemple pour les formations en apprentissage. Enfin, 12% des étudiants considèrent que leur activité a un lien thématique avec leurs études bien qu'elle ne soit pas intégrée au cursus.

CONDITIONS FINANCIÈRES

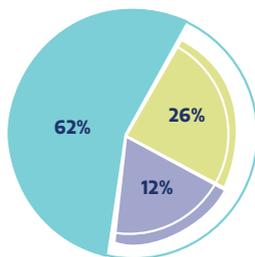
Lorsque l'activité est non liée au cursus, qu'un temps spécifique ne lui est pas consacré au préalable dans l'emploi du temps, l'activité peut alors se trouver en concurrence avec celui-ci.

Selon le lien existant entre l'activité et les études universitaires, les emplois exercés diffèrent. Les étudiants ayant une activité qui n'a aucun lien avec les études universitaires exercent majoritairement des emplois dans le domaine du commerce ou de la restauration et de la garde d'enfants. Ceux considérant leur activité comme ayant un lien avec leurs études sont tuteurs, doctorants ATER ou effectuent du soutien scolaire. Enfin, ceux pour qui l'activité est intégrée au cursus exercent, selon la formation suivie, en tant qu'apprenti, externe ou interne en médecine. Les doctorants disposant d'un financement de thèse se trouvent dans cette catégorie.

62%
NON LIÉE
AUX ÉTUDES

Principaux types d'emploi :

Employé de commerce
ou de restauration
Garde d'enfants
Assistant d'éducation
Agent d'accueil



12%
LIÉE AUX ÉTUDES ET NON
INTÉGRÉE AU CURSUS

Principaux types d'emploi :

Tuteur universitaire
Doctorant ATER
Soutien scolaire /
Professeur particulier
Moniteur à l'université

26%
INCLUSE DANS
LE CURSUS

Principaux types d'emploi :

Apprenti
Externe/interne en
médecine
Stagiaire
Professeur des écoles
stagiaire
Doctorant allocataire

CONDITIONS FINANCIÈRES

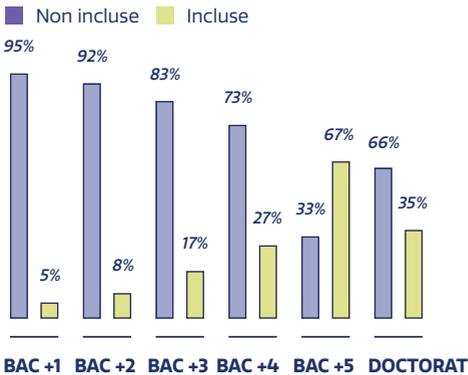
À mesure de l'avancée dans les études, la part des étudiants concernée par une activité intégrée à la formation tend à augmenter.

Du niveau bac +1 à bac +4 l'activité dite non incluse (qu'elle ait ou non un lien avec les études universitaires) est majoritaire dans le cursus universitaire. Cependant, la proportion d'étudiants concernés diminue progressivement à mesure de l'avancée dans les études au profit d'une activité incluse, c'est-à-dire intégrée à la formation.

Une inversion se produit à bac +5 et une majorité d'étudiants (67%) exerce alors une activité incluse à leur cursus.

Une nouvelle inversion est à noter en doctorat : 66% des étudiants exercent une activité non incluse à leur cursus. Cela témoigne de la diversité de statut des doctorants et des difficultés de financement de la thèse.

Caractéristique de l'activité rémunérée ou gratifiée selon le niveau d'études



Question :

Depuis la rentrée, avez-vous eu au moins une activité rémunérée, y compris gratification de stage ?

Champ :

étudiants exerçant ou ayant exercé une activité rémunérée ou gratifiée depuis la rentrée universitaire (n=1163)

Lecture :

Parmi les étudiants de bac+1 exerçant une activité rémunérée, 95% exercent une activité non incluse au cursus universitaire.

CONDITIONS FINANCIÈRES

PERCEPTIONS DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE

Impact de l'activité rémunérée sur la vie étudiante : un meilleur niveau de vie et un sentiment d'indépendance.

Pour une large majorité d'étudiants (81 à 86%), l'activité exercée permet d'améliorer le niveau de vie, d'acquérir une expérience professionnelle et contribue à l'indépendance vis à vis des parents. Quel que soit le lien entre l'activité et les études universitaires, ces 3 considérations restent les plus récurrentes, mais dans des proportions différentes.



Perceptions de l'activité exercée



Question :

« Concernant votre activité rémunérée, dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent-elles à votre situation ? »

Champ :

étudiants exerçant ou ayant exercé une activité rémunérée ou gratifiée depuis la rentrée universitaire (n=1163)

Lecture :

86% des étudiants qui exercent une activité rémunérée ou gratifiée considèrent que celle-ci leur permet d'améliorer leur niveau de vie.



CONDITIONS FINANCIÈRES

L'acquisition d'une expérience professionnelle est, pour les étudiants ayant une activité non intégrée au cursus, moins élevée de 20 points en comparaison de ceux en ayant une intégrée au cursus.

De même, l'activité a un impact négatif sur les études ou bien est non compatible avec l'emploi du temps, pour davantage d'étudiants lorsqu'elle n'est pas intégrée au cursus.



CONDITIONS FINANCIÈRES

LE TEMPS CONSACRÉ À L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

65% des étudiants exercent une activité rémunérée au cours de l'été, et certains la cumulent avec une activité au cours de l'année universitaire.

Les étudiants ayant une activité au cours de l'année sont nombreux (83%) à avoir également exercé une activité l'été. En comparaison, ceux n'ayant pas d'activité au cours de l'année sont 56% à avoir travaillé l'été. De fait, ceux ayant une activité au cours de l'année sont proportionnellement plus nombreux à travailler l'été.

Pendant l'année universitaire, 12 heures en moyenne par semaine sont consacrées à l'activité rémunérée.

Les étudiants ayant une activité incluse dans leur cursus y consacrent en revanche plus de temps : 15 heures en moyenne par semaine.

Durée de l'activité rémunérée sur une semaine type selon son lien avec le cursus d'études



Ce temps évolue à mesure de l'avancée dans les études : passant de 11 heures en moyenne en licence à 13 heures en master et 18 heures en doctorat.

4.

LOGEMENT

TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ /40

DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT /41

CRITÈRES DE CHOIX DU LOGEMENT /42

LOGEMENT

TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ

Plus de la moitié des étudiants (55%) vivent en location classique, 15% sont logés en résidence universitaire du CROUS.

Type de logement occupé



Question :

« Quel type de logement occupez-vous au moment de l'enquête ? »

Champ :

ensemble des répondants

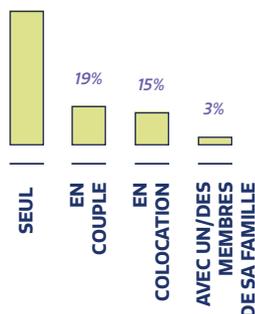
Lecture :

55% des étudiants habitent dans une location classique.

Une large majorité d'étudiants (86%), en ayant quitté le domicile parental, sont décohabitants.

Situation au sein du logement des étudiants en location classique

64%



Question :

« Vous y vivez... »

Champ :

étudiants en location classique (n=1530)

Lecture :

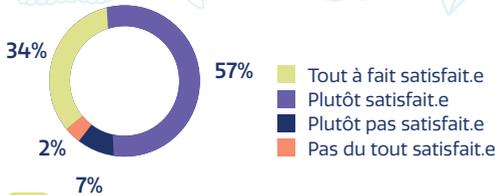
64% des étudiants qui habitent dans une location classique y vivent seuls.

Lorsqu'ils sont logés en location classique, les étudiants y vivent en majorité seuls (64%).

LOGEMENT

Plus de 9 étudiants sur 10 sont satisfaits vis-à-vis de leur logement.

Satisfaction globale vis à vis du logement



Question :

« Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux aspects suivants de votre logement ? »

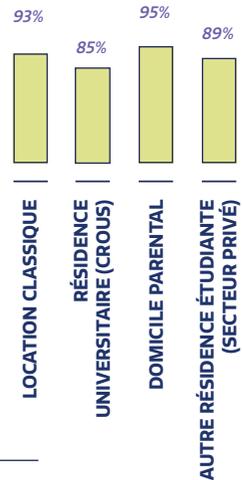
Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

34% des étudiants se déclarent tout à fait satisfaits de leur logement.

Niveaux de satisfaction selon le type de logement occupé



DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT

Un quart des étudiants a connu des difficultés pour trouver son logement.

Ce sont les étudiants de nationalité étrangère les plus concernés, 50% d'entre eux déclarent avoir eu des difficultés à trouver un logement contre 24% des étudiants de nationalité française.

Difficultés rencontrées vis à vis du logement

■ Non ■ Oui



Question :

« Avez-vous eu des difficultés à trouver un cautionnement ou une garantie pour votre logement ? » / « Avez-vous rencontré des difficultés pour trouver votre logement ? »

Champ :

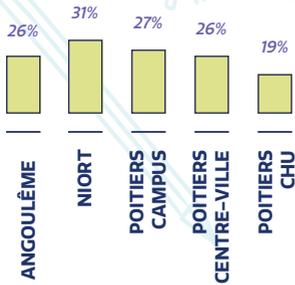
étudiants en location classique, résidence étudiante CROUS ou privée, chambre chez l'habitant (n=2242)

Lecture :

74% des étudiants n'ont pas eu de difficultés pour trouver un logement.

LOGEMENT

Difficultés à trouver un logement selon le site de formation



Les étudiants de Niort ont sensiblement plus de difficultés à trouver un logement que les étudiants des autres sites.

CRITÈRES DE CHOIX DU LOGEMENT

Chaque type de logement fait l'objet de critères de choix particulier.

Critères de choix du logement selon le type de logement occupé (en %)



Les étudiants en location classique indiquent comme principale raison du choix de ce logement, la proximité avec le lieu d'études et le confort.

En résidence étudiante du CROUS, le coût financier a été déterminant pour près de la moitié des étudiants, vient ensuite la proximité du lieu d'études. Le critère du confort est ici quasiment inexistant.

Les étudiants en résidence étudiante privée ont été principalement motivés par la proximité avec le lieu d'études et le confort.

Question :

« Quelle raison principale vous a conduit à faire le choix de votre logement actuel ? » / « Quel type de logement occupez-vous au moment de l'enquête ? »

Champ :

étudiants en location classique, résidence étudiante CROUS ou privée, domicile parental (n=2541)

Lecture :

30% des étudiants en location classique ont choisi ce logement pour le confort.

5.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, ALIMENTATION

PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ /44

L'ACCÈS AUX SOINS /45

CONSOMMATION DE PRODUITS
PSYCHOACTIFS /46

ALIMENTATION /47

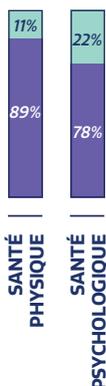
SANTÉ

PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Les étudiants ont globalement une perception positive de leur état de santé : tant au niveau physique (89%) que psychologique (78%).

Perception de l'état de santé physique et psychologique

■ Bon à très bon ■ Mauvais à très mauvais



Question :

« Comment percevez-vous votre état de santé psychologique/physique ? »

Champ :

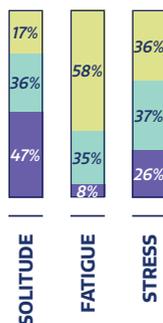
ensemble des répondants

Lecture :

22% des étudiants considèrent comme mauvais à très mauvais leur état de santé psychologique.

Fréquence des sentiments de solitude, fatigue, stress

■ Jamais ou rarement ■ Parfois ■ Souvent



Question :

« Depuis la rentrée, vous vous sentez... »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

17% des étudiants déclarent ressentir souvent un sentiment de solitude.

Néanmoins, une part non négligeable perçoit négativement son état de santé, en particulier au plan psychologique.

Afin de développer l'aspect psychologique, trois sentiments et leurs fréquences ont été étudiés : stress, fatigue et solitude. La fatigue et le stress apparaissent comme des éléments importants : ces deux sentiments sont ressentis régulièrement par une large majorité des étudiants, déclarant respectivement se sentir, « parfois » ou « souvent », fatigués (93%) ou stressés (73%). Le sentiment de solitude concerne moins d'étudiants, néanmoins près de la moitié (53%) déclare la ressentir « parfois » ou « souvent ».

L'ACCÈS AUX SOINS

Près de 30% des étudiants ont déjà renoncé à consulter un médecin ou un professionnel de santé, une proportion équivalente au niveau national².

Parmi les raisons de renoncement aux soins déclarées, se trouve en premier le sentiment que l'état de santé va s'améliorer de lui-même, puis une incompatibilité avec l'emploi du temps ou un manque de temps et enfin des raisons financières.

Une tendance de non recours aux soins est observable à mesure de l'avancée dans les études, confirmée par les données sur l'âge et pouvant être en partie expliquée par le départ du domicile parental. En effet, les décohabitants sont 28% à avoir déjà renoncé à des soins, contre 14% des cohabitants. De même, les femmes renoncent davantage à des soins que les hommes.

² Selon l'enquête « Conditions de vie des étudiants 2016 » de l'Observatoire national de la vie étudiante, 30% des étudiants ont déjà renoncé à des soins

Renoncement à consulter un médecin ou un professionnel de santé



Question :

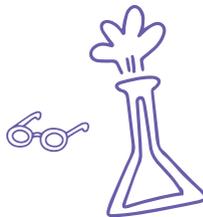
« Depuis la rentrée, avez-vous déjà renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé ? »

Champ :

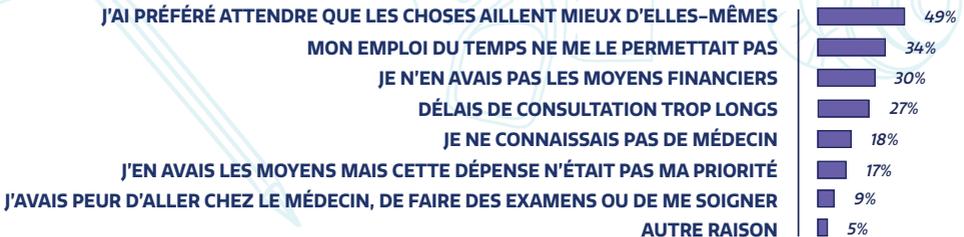
ensemble des répondants

Lecture :

26% des étudiants ont déjà renoncé à consulter un médecin ou un autre professionnel de santé.



Causes de renoncement à consulter un médecin ou un professionnel de santé



Question :

« Si 'Oui', pour quelles raisons avez-vous renoncé à voir un médecin ou un professionnel de santé ? »

Champ :

étudiants ayant déjà renoncé à voir un médecin ou un professionnel de santé (n=744)

Lecture :

49% des étudiants ayant déjà renoncé aux soins ont préféré, face à leurs besoins médicaux, attendre que leur état s'améliore de lui-même.

En dépit du non recours aux soins, le taux d'affiliation à un système de sécurité sociale est élevé.

Le taux d'affiliation pour les étudiants s'élève à 94% sur le régime de base de la sécurité sociale et à 93% pour l'adhésion à une couverture complémentaire (mutuelle). Les étudiants disposent majoritairement de la mutuelle de leurs parents (40%) ou d'une mutuelle étudiante (40%).

CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS

La consommation de produits psychoactifs varie selon différents critères.

54% des étudiants consomment de l'alcool au moins une fois par mois et 22 % au moins une fois par semaine.

La consommation hebdomadaire d'alcool varie fortement selon le genre et le niveau d'études. 31% des hommes consomment de façon hebdomadaire contre 15% des femmes.

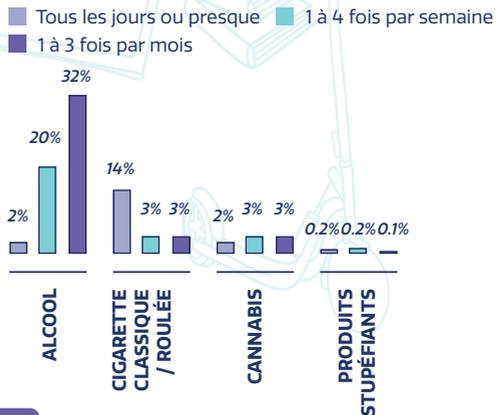
SANTÉ

En bac+1, ce sont 17% des étudiants qui ont une consommation hebdomadaire, puis 24% en bac+4 et 30% en bac+5.

Pour les étudiants fumeurs, la consommation de cigarettes de tabac est majoritairement quotidienne : 14% des étudiants déclarent fumer quotidiennement et 6% moins souvent. La consommation quotidienne augmente avec l'âge, de 12% pour les moins de 20 ans à 17% pour les étudiants de 23 ans et plus. Il n'y a cependant aucune variation observable selon le genre.

La consommation hebdomadaire de cannabis concerne 4% des étudiants, dont une majorité d'hommes. En revanche, peu de variations sont observables en fonction de l'âge.

Fréquence de consommation des produits psychoactifs



Question :

« Vous fumez ou consommez ... »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

54% des étudiants consomment de l'alcool au moins une fois par mois.

ALIMENTATION

68% des étudiants ont déjà fréquenté un restaurant universitaire (RU) ou une cafeteria du CROUS le midi en semaine, 36% s'y rendant souvent.

Il existe une différence de fréquentation selon le site de formation. La plus marquée est sur le site de Poitiers centre-ville. Les étudiants ne sont que 40% à avoir déjà fréquenté un RU ou une cafeteria le midi, soit 25 à 45 points de moins que pour les autres sites.

Lorsqu'il est demandé aux étudiants de choisir les raisons qui les incitent ou pourraient les inciter à se rendre au RU ou à la cafétéria, les trois premières sont : le prix, la proximité, le fait de pouvoir y manger avec ses amis.

A l'inverse, la fréquentation du RU est freinée dans les cas où l'étudiant a le temps de rentrer déjeuner à son domicile, où lorsqu'il doit déjeuner seul au RU. Enfin, le temps d'attente sur place peut inciter à choisir un autre mode de restauration.

SANTÉ

Fréquentation du RU ou de la cafétéria sur le temps du midi en semaine

Question :

« À quelle fréquence mangez-vous au restaurant universitaire ou à la cafétéria ? »

Champ :

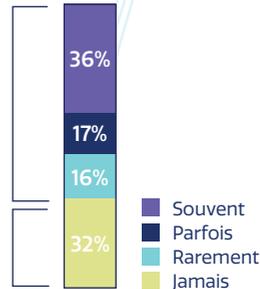
ensemble des répondants

Lecture :

32% des étudiants ne fréquentent jamais le RU ou la cafétéria le midi en semaine.

OUI
68%

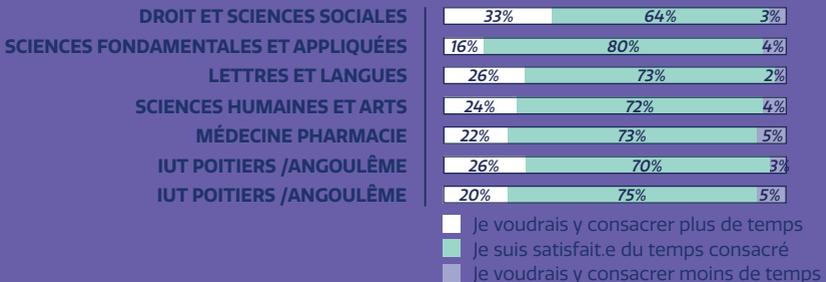
NON
32%



Le temps de la pause déjeuner

En moyenne, les étudiants sont 21% à vouloir consacrer davantage de temps à leur pause déjeuner. Si une majorité est donc satisfaite du temps dédié au déjeuner dans l'emploi du temps, on peut observer des différences selon la composante. Les étudiants de droit et sciences sociales sont plus de 33% à vouloir y consacrer plus de temps.

Satisfaction du temps consacré à la pause déjeuner selon la composante

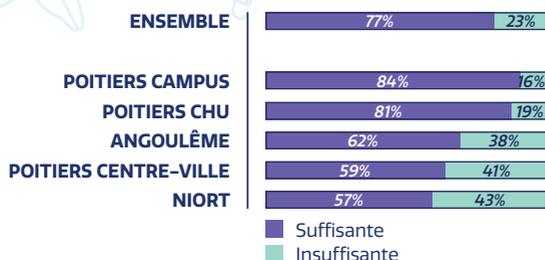


Egalement, il est à noter que près de 10% des étudiants ont au moins 3 fois par semaine des temps de pause déjeuner inférieur à 45 minutes.

SANTÉ

Une majorité d'étudiants est satisfaite de l'offre de restauration (institutionnelle ou privée) présente à proximité du lieu d'études.

Satisfaction sur l'offre de restauration à proximité du lieu d'études



Néanmoins près d'un quart la juge insuffisante. Trois sites de formation sont particulièrement concernés par cette insatisfaction : Niort, Poitiers centre-ville et Angoulême avec près de 40% d'étudiants insatisfaits.

Question :

« Sur votre lieu d'études principal et ses alentours, jugez-vous suffisante l'offre de restauration, quelle qu'elle soit (RU, café, boulangerie, snack, etc.) ? »

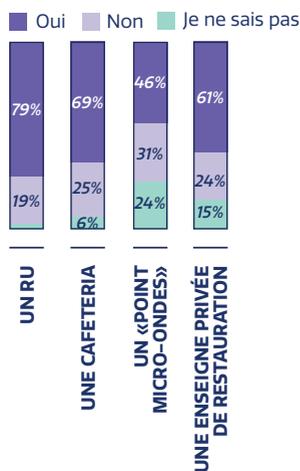
Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

77% des étudiants jugent l'offre de restauration suffisante sur leur lieu d'études.

Constat de la présence par les étudiants de points de restauration à proximité du lieu d'études



Question :

« Y a-t-il, sur votre lieu d'études principal... »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

79% des étudiants déclarent l'existence d'un RU à proximité du lieu d'études.

La plupart des étudiants ont, à proximité du lieu d'études : un restaurant universitaire, une cafeteria, une enseigne privée de restauration.

Les « points micro-ondes », permettant de réchauffer le repas apporté et de déjeuner sur place, semblent peu présents ou ignorés des étudiants.

L'offre de restauration institutionnelle ou privée selon le site de formation

La présence de différents points de restauration est inégale selon les sites de formation. Sur le site de Poitiers centre ville, les étudiants sont une minorité à constater la présence d'un RU ou d'une cafeteria. À Niort, la présence d'enseignes privées de restauration est peu observée. En revanche, sur ces deux sites, une majorité note la présence d'un point micro ondes contrairement aux sites de Poitiers Campus/CHU ou Angoulême.

L'absence de certains types de points de restauration peut constituer un manque et dans certains cas être source d'insatisfaction. Pour rappel, Niort et Poitiers centre ville sont les sites où est observée la plus grande insatisfaction sur l'offre de restauration.



6.

TRANSPORT

LE TRAJET DOMICILE-LIEU D'ÉTUDES /52

**LE MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL POUR
SE RENDRE SUR LE LIEU D'ÉTUDES /52**

**NIVEAUX DE SATISFACTION SUR LE MODE
DE TRANSPORT /53**

TRANSPORT

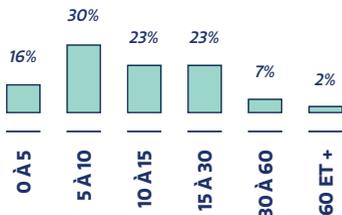
LE TRAJET DOMICILE-LIEU D'ÉTUDES

Le temps de trajet moyen domicile-lieu d'études est de 17 minutes.

Cependant, 46% des étudiants effectuent un trajet inférieur à 10 minutes. La distance moyenne entre le domicile et le lieu d'études est de 14 kilomètres. Néanmoins la dispersion des étudiants est importante puisque 70% habitent en fait à une distance inférieure ou égale à 6 km de leur lieu d'études.

Temps du trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études

(En minutes)



Répartition selon la distance moyenne entre le domicile et le lieu d'études

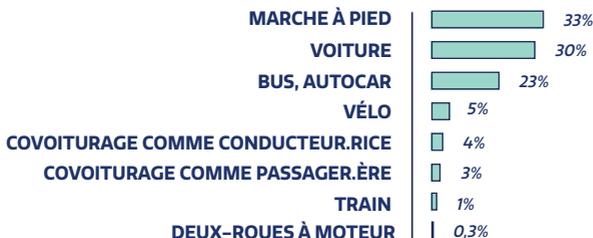
(En kilomètre)



LE MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL POUR SE RENDRE SUR LE LIEU D'ÉTUDES

Pour se rendre sur le lieu d'études, la marche à pied est le principal mode de transport des étudiants (33%), suivi de la voiture (30%), puis des transports publics (23%).

Le mode de transport principal pour se rendre sur le lieu d'études



Question :

Quel mode de transport unique ou principal utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu d'études ? »

Champ :

ensemble des répondants

Lecture :

33% des étudiants se rendent sur leur lieu d'études à pied.s

TRANSPORT

La situation géographique du lieu d'études a un impact sur le choix du mode de transport.

Les étudiants des campus de Niort et Angoulême sont particulièrement nombreux à utiliser leur voiture, environ 50%, et sont plus nombreux que les étudiants des autres sites. Pour le site de Poitiers centre-ville, la marche est le principal mode de transport pour près de 60% des étudiants. L'usage du vélo est plus important pour les étudiants de Poitiers CHU 14%. Pour les autres sites 5% des étudiants ou moins sont concernés. Les étudiants de Poitiers campus font usage de façon homogène de la voiture, des transports publics et de la marche à pied.



	TRANSPORTS PUBLICS	MARCHE À PIED	VÉLO	VOITURE SEULE	COVOITURAGE (PASSAGER/CONDUCTEUR)	TRAIN
ANGOULÊME	18%	18%	5%	51%	9%	0%
NIORT	25%	17%	0%	48%	9%	1%
POITIERS-CAMPUS	27%	28%	5%	31%	8%	1%
POITIERS CENTRE-VILLE	23%	58%	2%	12%	2%	3%
POITIERS CHU	9%	41%	14%	31%	4%	0%

NIVEAUX DE SATISFACTION SUR LE MODE DE TRANSPORT

A l'exception des étudiants usagers des transports publics, les étudiants sont plus de 90% à déclarer être globalement satisfaits du moyen de transport qu'ils utilisent pour se rendre sur le lieu d'études³.

Le plus haut niveau de satisfaction est enregistré sur les usagers du vélo avec un taux de satisfaction de 98%.

Concernant les transports publics, 30% des étudiants se déclarent insatisfaits. Dans le détail, l'insatisfaction est davantage marquée sur les contraintes liées aux horaires, 46% des étudiants se déclarent insatisfaits sur ce point.

³ Selon l'enquête « Conditions de vie des étudiants 2016 » de l'Observatoire national de la vie étudiante, 30% des étudiants ont déjà renoncé à des soins

TRANSPORT

Evaluation de la satisfaction sur l'usage des transports publics



Question :

« Concernant ce principal mode de transport, comment évaluez-vous votre satisfaction sur les aspects suivants ? »

Champ :

étudiants usagers des transports publics (n=637)

Lecture :

75% des étudiants usagers des transports publics sont satisfaits du temps de trajet.





Ce document présente les résultats de l'enquête
« Temps et conditions de vie des étudiants », réalisée
par l'observatoire de la vie et de la réussite étudiante de
l'université de Poitiers avec l'appui du projet IDEFI PaRé
entre le 7 février et le 22 avril 2018.

Contact :

Observatoire de la réussite et de la vie étudiante
Morgane Lamerand
observatoire.oreve@univ-poitiers.fr



Édition 2019



Ce projet bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'ANR
au titre du programme Investissements d'avenir, ref
ANR-11-IDFI-0028